

FISCALITE 2021-2025

				2021 (taux de base)		2024 (taux indexés)	
484.111	040/371-01	Taxe additionnelle au précompte immobilier		2.450 (depuis le 1.1.1997)		2.450 (depuis le 1.1.1997)	
484.112	040/372-01	Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP)		8,5 % (depuis le 1.1.2003)		8,5 % (depuis le 1.1.2003)	
484.152	040/364-23	Taxe sur les panneaux publicitaires fixes et mobiles	Article 5 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	0,79 €	/panneau/dm2	0,92 €	/panneau/dm ²
484.200	040/367-20	Taxe sur les surfaces commerciales		2,00 €	/m ²	2,02 €	
484.258	040/364-32	Taxe sur les établissements bancaires et assimilés	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	447,40 €	/poste	521,43 €	/poste
484.233		Nightshop		Abrogé			
484.261	040/361-02	Redevance traitement demande autorisation Permis d'Environnement / Implantations commerciales	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	1.041,38 € 115,60 € 26,36 € 4.207,09 € 189,62 € 115,60 € 305,21 €	/permis env classe 1 /permis env classe 2 /déclaration classe 3 /PU classe 1 /PU classe 2 /Permis impl. Comm. / permis intégré	1.213,69 € 134,73 € 30,72 € 4.903,22 € 221,00 € 134,73 € 355,71 €	/permis env classe 1 /permis env classe 2 /déclaration classe 3 /PU classe 1 /PU classe 2 /Permis impl. Comm. / permis intégré
484.266	04001/364-24	Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés	Article 4 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	0,0136 € 0,0362 € 0,0547 € 0,0977 € 0,0074 €	0 à 10 gr inclus de 10 à 40 gr inclus de 40 à 225 gr inclus + 225 gr Presse régionale gratuite	0,0159 € 0,0422 € 0,0638 € 0,1139 € 0,0086 €	0 à 10 gr inclus de 10 à 40 gr inclus de 40 à 225 gr inclus + 225 gr Presse régionale gratuite
484.267	04002/364-24	Taxe sur l'utilisation de la voie publique à des fins de publicité commerciale	Article 2 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	78,88 € 21,03 € 42,07 €	/jr - diffusion sonore /jr - pann. Mob et distrib. de tracts /jr - diff. Mess. Pub. électro ou mécanique sur	91,93 € 24,51 € 49,03 €	/jr - diffusion sonore /jr - pann. Mob et distrib. de tracts /jr - diff. Mess. Pub. électro ou mécanique sur
484.311	040/364-16	Taxe sur les agences hippiques		62,00 €	/mois	62,00 €	/mois
484.315		Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylones et antennes		Abrogé			
484.317	040/365-02	Taxe sur les dancings		7.200,00 €	/an		
484.416	040/362-05	Redevance sur la construction de raccordements particuliers à l'égout public		3.000,00 € 800,00 €	Forfait /m supplémentaire (au-delà de 5m)	3.000,00 € 800,00 €	Forfait /m supplémentaire (au-delà de 5m)
484.515	040/367-15	Taxe sur les immeubles inoccupés		63,10 € 126,20 € 189,31 €	/mct (1ère taxation) /mct (2e taxation) /mct (3e taxation)	130,99 € 201,52 € 272,05 €	/mct (1ère taxation) /mct (2e taxation) /mct (3e taxation)
484.520	040/364-34	Taxe sur les logements loués meublés	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	199,76 € 99,88 €	/logement étudiant	232,81 € 116,41 €	/logement étudiant
484.562	040/367-11	Taxe sur l'absence d'emplacement de parking		6.000,00 €	/emplacement manquant	6.000,00 €	
484.581.116		Règlement redevance zone bleue		27,00 €	/jour/véhicule	27,00 €	/jour/véhicule
484.661	040/366-01	Redevance sur le droit de place sur le marché public		1,00 €	/jour/m2	1,00 €	/jour/m2
484.680		Redevance sur occupation privative du domaine public pour travaux		15,00 €	/m2/mois ou fraction de mois avec un max. de	15,00 €	/m2/mois ou fraction de mois avec un max. de
484.687	040/366-09	Redevance sur les friteries	Article 2 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	60,84 €	/an/m2	70,91 €	/an/m ²
484.690	04003/336-48	Taxe sur l'exploitation des métiers forains et commerces divers installés à l'occasion des fêtes foraines	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	3,80 €	/installation/m2 ou fraction de m2 (min. 125 € - max. 1.500 €)	4,43 €	/installation/m ² ou fraction de m ² (min. 125 € - max. 1.500 €)
484.694	040/366-06	Redevance sur l'utilisation du domaine public à des fins privatives par établissement de terrasses ou	Article 2 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	20,28 € 0,51 €	/an/m2 /jr/m2 → durée max. 1 semaine	23,64 € 0,59 €	/an/m2 /jr/m2 → durée max. 1 semaine
484.711.1	040/361-03	Redevance sur les demandes de permis d'urbanisation	Article 2 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	157,17 €	/logement	183,18 €	/logement coût réel dans certains cas
484.721		Taxe sur la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés		69,00 € 115,00 € 155,00 €	pour un isolé pour un ménage de 2 pers. pour un ménage de 3 pers. ou plus	69,00 € 115,00 € 155,00 €	pour un isolé pour un ménage de 2 pers. pour un ménage de 3 pers. ou plus + taxe proportionnelle inchangée
484.721.1	040/363-05	Redevance sur la collecte des encombrants		50,00 € 25,00 €	/passage (max 2m ³) /m ³ supplémentaire	50,00 € 25,00 €	/passage (max 2m ³) /m ³ supplémentaire
484.763	040/363-10	Taxe sur les inhumations, mises en columbarium et dispersions des cendres	Article 1 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	315,35 €	(Hors Waremmes Art. L1232-2 §5 CDLD)	367,53 €	(Hors Waremmes Art. L1232-2 §5 CDLD)
484.763		Red. Plaques commémoratives	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	50,70 €	/plaquette	59,09 €	/plaquette
484.763/4	040/363-11	Redevance sur les exhumations	Article 1 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	315,35 € 1.576,77 €	simple complexe	367,53 € 1.837,67 €	simple complexe
484.765	040/363-07	Redevance sur les enlèvements des dépôts clandestins		104,00 € 519,00 €	/dépôt de sac /autre dépôt	104,00 € 519,00 €	/dépôt de sac /autre dépôt
484.775.1	040/361-01	Redevance sur l'enlèvement et la garde des véhicules saisis par la police	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	141,96 € 10,52 € 5,26 € 2,63 €	→ enlèvement d'un véhicule /jr → camion /jr → voiture /jr → motocyclette	165,45 € 12,26 € 6,13 € 3,07 €	→ enlèvement d'un véhicule /jr → camion /jr → voiture /jr → motocyclette
484.778.1	040/361-04	Taxe sur la délivrance de documents administratifs		Inchangé -- suppression taxe carnet de mariage --			
484.778.2	040/361-48	Redevance sur le changement de prénom	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	253,50 € 25,35 €	Tarif ordinaire Tarif réduit	295,45 € 29,54 €	Tarif ordinaire Tarif réduit

484.778.3	040/361-48	Redevance sur le traitement des dossiers d'urbanisme et de rens. Urbanistiques		voir délibération en annexe			
484.779	040/361-48	Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs	Article 2 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	1,52 € 20,28 € 0,15 €	/renseignement /h → agent communal de + d'une heure /page → photocopies de doc.	1,77 € 23,64 € 0,17 €	/renseignement /h → agent communal de + d'une heure /page → photocopies de doc.
484.781	040/363-13	Redevance pour la translation d'un corps du caveau d'attente vers un lieu	Article 1 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	153,11 € 50,70 €	pour cerceuil pour une urne	178,44 € 59,09 €	pour cerceuil pour une urne
484.781		Redevance pour location d'un caveau d'attente	Article 1 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	30,42 €	/mois	35,45 €	/mois
484.791	040/363-41	Redevance collecte à domicile des déchets verts		90,00 €	/an	90,00 €	/an
484.794		Redevance occupation salles communales	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 9 novembre 2020	voir délibération			
	Bett. Les "Betto" - Réfectoire	Particuliers de l'entité		152,1	/jour	177,27 €	
		Particuliers Hors entité		253,5	/jour	295,45 €	
		Ets		96,33	/jour	112,27 €	
		Réception funéraire de jour		55,77	/jour	65,00 €	
	Bett. Les "Betto" - Grande salle	Particuliers de l'entité		304,2	/jour	354,53 €	
		Noël + nouvel an		405,6	/jour	472,71 €	
		Particuliers Hors entité		405,6	/jour	472,71 €	
		Noël + nouvel an		507	/jour	590,89 €	
		Ets		157,17	/jour	183,18 €	
		Réception funéraire de jour		106,47	/jour	124,09 €	
	Bleret "Henri Laby"	Particuliers de l'entité		157,17	/jour	183,18 €	
		Noël + nouvel an		258,57	/jour	301,35 €	
		Particuliers Hors entité		258,57	/jour	301,35 €	
		Noël + nouvel an		359,97	/jour	419,53 €	
		Ets		96,33	/jour	112,27 €	
		Réception funéraire de jour		55,77	/jour	65,00 €	
	Bovenistier "La Bovinia"	Particuliers de l'entité		283,92	/jour	330,90 €	
		Noël + nouvel an		385,32	/jour	449,08 €	
		Particuliers Hors entité		385,32	/jour	449,08 €	
		Noël + nouvel an		480	/jour	559,42 €	
		Ets		147,03	/jour	171,36 €	
		Réception funéraire de jour		106,47	/jour	124,09 €	
	Oleye "un jour Ailleurs"	Particuliers de l'entité		253,5	/jour	295,45 €	
		Noël + nouvel an		354,9	/jour	413,62 €	
		Particuliers Hors entité		354,9	/jour	413,62 €	
		Noël + nouvel an		456,3	/jour	531,80 €	
		Ets		126,75	/jour	147,72 €	
	Réception funéraire de jour	106,47	/jour	124,09 €			
	Associations - Occupation régulière	6,59	< 7h/semaine	7,68 €			
		4,56	> 7h/semaine	5,31 €			
484.794	040/361-48	Redevance sur la tarification des prestations du personnel et la mise à disposition du matériel		utiliser le modèle de devis à compléter (cf Service travaux)			
484.795.1		Redevance pour prévention incendie		Abrogé			
484.891		Redevance attestation de conformité préalable au permis de location		Abrogé			
	040/366-07	Règlement -redevance relatif à la carte communale de stationnement et de la carte de riverain	Article 5 du règlement relatif à cette taxe du 24 avril 2023	25,00 € 50,00 €	Carte riverain carte de stationnement	25,00 € 50,00 €	
	04001/366-03	Redevance sur l'occupation du domaine public à l'occasion de cirques et autres manifestations similaires	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 24 avril 2023	5,00 €	/m ² (avec max. 500 €)	5,00 €	/m ²
	040/366-07	Règlement-redevance sur le stationnement réservé et à durée limitée	Article 3 du règlement relatif à cette taxe du 24 avril 2023	27,00 €	/jour/emplacement	27,00 €	